



Mutuelle, Prévoyance

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Jeudi 5 juin

8h00 - 10h00 CTM

Salle Printemps des Sonneurs

- **Comme pour la prévoyance,**

La collectivité piétine la démocratie sociale en confondant négociation et information.

- **Comme pour la prévoyance,**

La collectivité tente d'imposer aux agent.es pour la mutuelle un contrat passé avec le Centre de Gestion du Finistère de type collectif

***Nous refusons de rester spectateurs,
Devenons acteurs de nos droits !***

Ordre du jour revendicatif :

- La participation à 100 % de l'employeur pour la PSC (Mutuelle et Prévoyance)
- Un contrat mutuelle individuel labellisé en attendant la mise en place de l'accord du 11 juillet 2023
- Un nouvel appel d'offre pour la prévoyance
- Participation employeur de 200 € pour la prévoyance en 2025 et 2026
- Augmentation de l'IFSE de 100 € mensuelle « perte de 10% en cas de maladie ordinaire »

**Soyons nombreux
Pour décider des suites à donner !**